

FICHE PLANNING DES MERCREDIS DE SEPTEMBRE 2025

(Retour du planning au plus tard le 4 juillet 2025)

Nom Prénom de l'enfant	
Classe	

Fonctionnement du Centre de loisirs des mercredis

- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ Si votre enfant n'est pas prévu au périscolaire et que vous avez besoin de le déposer avant 9h00 ou le laisser après 17h00, merci de contacter le secrétariat enfance.
- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée de Centre de loisirs **à partir de 9h00 et ce jusqu'à 9h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires, le péri-loisirs vous sera facturé.
- ✓ Si vous souhaitez récupérer vos enfants avant ou après le repas, merci de vous référer au planning des activités pour pouvoir récupérer votre enfant et prévenir l'équipe d'animation.
- ✓ Toute inscription remise après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles et du taux d'encadrement.

	Péri loisirs Matin 7h00 – 9h00	Matin 9h00 – 12h00	Repas 12h00 – 13h30	Après midi 13h30 – 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 – 19h30
Mercredi 3 septembre 2025					
Mercredi 10 septembre 2025					
Mercredi 17 septembre 2025					
Mercredi 24 septembre 2025					

Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir dans les 48 heures, soit le lundi avant 12h00. Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

Date et Signature

.